

# MAISON DE LA JEUNESSE ET DE LA RÉUSSITE

CARRIÈRES-SOUS-POISSY

**AIDE À LA PRISE EN CHARGE  
DES FRAIS D'INSCRIPTION EN  
1<sup>ÈRE</sup> ANNÉE D'ÉTUDES  
SUPÉRIEURES UNIVERSITAIRES**



**16 À 25 ANS**

Votre contribution citoyenne  
en échange de

**150 €**

pour financer votre entrée  
à l'université publique

**Rendez-vous à la Maison de la Jeunesse et de la Réussite  
pour retirer votre dossier d'inscription**



## LES MODALITÉS

La Maison de la Jeunesse et de la Réussite est un guichet unique pour accompagner et conseiller les jeunes dans leurs démarches.

En contrepartie d'une contribution citoyenne auprès de la jeunesse (mentorat/présentation du cursus), une aide de 150€ sera versée afin de participer au financement des frais d'inscription en première année dans un établissement public (licence, licence professionnelle, BUT).

Toute aide implique l'adhésion du demandeur au sein de la Réserve citoyenne.

Il ne pourra être attribué qu'une aide par an et par demandeur.

Le dossier d'inscription est à retirer à la Maison de la Jeunesse et de la Réussite.



Pour les jeunes Carriéroises et Carriérois entrant en études supérieures



Pièces à fournir :

- Une photocopie des justificatifs qui attestent de votre domicile familial principal à Carrières-sous-Poissy depuis au moins 3 ans ou une quittance de loyer de moins de 3 mois pour les étudiants habitant hors du domicile familial.
- Une photocopie du livret de famille.
- Une photocopie de la carte nationale d'identité, du passeport ou du titre de séjour.
- Un justificatif de scolarité attestant de l'inscription dans un établissement public pour l'année universitaire en cours et de son paiement.
- Le relevé d'identité bancaire de l'étudiant.

### Maison de la Jeunesse et de la Réussite

Rue de la Reine Blanche

01 34 01 21 97

service.jeunesse@carrieres-sous-poissy.fr

